

PARACHAT

EMOR

3 MAI 2014
3 IYAR 5774

828

COMMENT VEILLER SUR SOI-MÊME ET APPRENDRE L'HUMILITÉ

« Dis aux cohanim fils d'Aaron et tu leur diras qu'ils ne se rendent pas impurs pour un mort dans leur peuple » (Vayikra 21, 1)

Il est écrit au début de notre paracha (Vayikra 21, 1) « Dis aux cohanim, fils d'Aaron, et dis-leur : Nul ne doit se souiller par le cadavre d'un de ses concitoyens. » Comme Rachi, nos Sages interprètent ainsi (Yebamot 114a) la répétition du verbe « dis... et dis-leur » : pour mettre en garde les grands à propos des petits. Le texte vient donc ici prévenir les adultes de surveiller les enfants afin qu'ils ne soient pas rendus impurs par un intermédiaire.

Quant à moi, je pense que ce verset s'adresse à l'érudit. « Pour mettre en garde les grands à propos des petits » : que la personne sage ne se comporte pas avec dédain, qu'elle ne fasse pas, D. préserve, de la Torah un outil à son service (Avot 4, 5), mais plutôt qu'elle se considère comme petite et se conduise avec humilité et modestie. « Nul ne doit se souiller par le cadavre d'un de ses concitoyens » est un ordre qui provient de la Torah ! Il signifie que si l'on ne se comporte pas avec humilité, alors toute notre Torah est déviée de son objectif ; seule notre écorce en profitera et deviendra alors prépondérante. En effet, la Torah apporte la sainteté sur l'homme et le rapproche de D. à condition qu'il reste simple et effacé. La michna Avot (4, 4) va dans ce sens : « Rabbi Levitas homme de Yavné avait l'habitude de dire : Sois très, très modeste, car l'homme est destiné à devenir vermine. »

Notre but dans ce monde est de combattre le mauvais penchant, de nous construire en accomplissant sans cesse la Torah, les mitsvot et les bonnes actions. Si l'on arrête d'étudier la Torah ou d'accomplir de bonnes actions, notre édifice risque de s'écrouler et il faudra se bâtir à nouveau.

Tel est le sens de cette michna : « homme de Yavné » (nom qui évoque la racine du verbe « construire ») : l'homme doit être un combattant et bâtir son édifice. C'est à ce sujet que le Tanna prodigue un conseil à celui qui est grand en Torah : « Sois très, très modeste. » Comme la Torah a répété le verbe 'dire' (« Dis... et dis-leur »), le Tanna répète également l'adverbe « très » pour signifier que si nous aspirons à ce que la construction de notre personne reste stable et ne s'effondre pas, nous devons être humble et nous considérer comme petit, car : « L'homme est destiné à devenir vermine. » Si la fin de tout homme est de toutes façons les vers, pourquoi s'enorgueillir par rapport à son prochain ?

En tant que serviteur de D., nous aspirons au monde futur. Mais si nous sommes pleins d'orgueil et de grossièreté, traits de caractère qui extirpent l'homme de ce monde (Avot 4, 21), nous perdrons d'un côté ce que nous aurions gagné de l'autre (Sota 5a), tous nos espoirs se solderont par des échecs et seuls les vers profiteront de notre corps épais et gras. En effet, une personne imbue d'elle-même, même si elle est physiquement menue, est rendue épaisse et grasse du fait de son arrogance. Le conseil à retenir pour tout serviteur de D. est donc le suivant : rester humble et modeste, car c'est le seul moyen de concrétiser ses espoirs.

Remarquons à quel point l'orgueil est en horreur à Celui par la parole de Qui le monde a été créé. Comme

Rabbi David Pinto Chlita

nous le savons, il est interdit d'offrir en sacrifice un animal qui aurait un défaut (Vayikra 22, 20). Seule une bête parfaite peut être amenée sur l'autel et servir d'expiation pour celui qui l'offre.

J'ai trouvé dans le livre « Avkat Rokhel » la question suivante : « Pourquoi un animal porteur d'un défaut est-il inapte à être offert en sacrifice ? L'essentiel est que le fauteur regrette ses actes et en ait le coeur brisé, comme il est dit « un coeur brisé et abattu, ô D., Tu ne le dédaignes point ! » (Téhilim 51, 19) ! Qu'importe que la bête soit parfaite ou non puisque le principal est le coeur meurtri ? »

Voici mon interprétation : il est évident que quiconque a fauté et désire apporter un sacrifice en guise d'expiation doit avant tout se repentir sincèrement et être blanchi de tout manquement et de tout péché. En effet, sans repentir aucun sacrifice n'est agréé par D., fût-il le plus beau et le plus gras ! Hachem veut surtout un coeur propre et pur au moment de l'offrande, et si le fauteur est encore imprégné intérieurement d'un défaut, son offrande ne sera pas agréée.

Ainsi, puisque notre propre chair doit être lavée de toute faute et de toute transgression et que l'animal vient en expiation à notre place [on lui inflige tout ce qu'on aurait dû nous faire subir à nous-mêmes (Ramban Vayikra 1, 9)], il s'ensuit que la bête doit également être parfaite et sans défaut. En réalité, ce sacrifice est à l'image de la personne qui l'offre : s'il comporte un défaut, c'est le signe que la personne aussi en comporte et ne s'est pas totalement repentie. C'est la raison pour laquelle un tel animal serait inapte à être offert en sacrifice.

Mais de nos jours, alors que nous n'avons plus d'autel pour y offrir nos sacrifices, ce processus est remplacé par les prières, comme il est dit : « Nous paierons les taureaux par nos lèvres » (Hoché'a 14, 3). En effet, nos Sages affirment (Berakhot 26b, Midrach Rabba 18, 21) que « les prières ont pris la place des sacrifices ». En outre, nous pouvons aussi remplacer les sacrifices en étudiant le passage de la Torah qui les concerne, comme il est dit (Mena'hot 110a) : « Quiconque étudie le passage de la Torah qui traite du sacrifice expiatoire est considéré comme s'il en avait apporté un etc. »

Ainsi, avant de s'adonner à la Torah, à la prière et à l'étude des sacrifices, nous devons nous assurer d'être irréprochables et sans fautes. Dans le cas contraire, nos prières et notre Torah ne seront pas agréables à D. Or il n'existe pas de plus grand défaut que l'orgueil et la poursuite des honneurs. En effet, comment une personne imbue d'elle-même pourrait-elle se tenir dans une synagogue ou une maison d'étude et approfondir les passages de la Torah traitant des sacrifices alors que toute sa personne est déficiente ? De surcroît, Hachem a proclamé à son sujet : « Lui et Moi ne pouvons résider ensemble dans le monde. » (Sota 5a) Cette personne-là n'est donc qu'une insulte et une offense à Celui par la parole de Qui le monde est venu à l'existence.

C'est pourquoi il faut faire extrêmement attention à se conduire de manière humble et modeste. Tel est le sens de « pour mettre en garde les grands à propos des petits » : nous devons toujours nous comporter avec humilité, soumission et effacement, et étudier la Torah de manière désintéressée. Alors nos prières seront agréées, et notre âme éclairera notre chemin dans ce monde-ci et dans le monde à venir, amen, qu'il en soit ainsi.



HILLOULOT

- 3 Iyar Honi Haméagel
- 4 Iyar Rabbi Yossef Téomim "Le Péri Mégadim"
- 6 Iyar Rabbi Chaoul Hacohen
- 6 Iyar Rabbi Levy Bar Guershon "Le rachbag"
- 7 Iyar Chlomo Lintchitz "Le Kéli Yakar"

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication HEVRAT PINTO

Sous l'égide de Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne - France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org



Paris Lyon Marseille

Allumage 20:49* 20:31* 20:23*

Fin 22:04 21:41 21:30

*L'Allumage se fait selon sa communauté

L'heure de la délivrance est arrivée

« Il ne sortira pas du Sanctuaire » (Vayikra 21, 12)

On trouve dans l'Introduction du gaon Rbbi Y. Messas Zatsal au livre « Yad Rama » du gaon Rabbi Raphaël « HaMalakh » Maman Zatsal une extraordinaire histoire de miracle :

Quand je suis parti de chez moi pour vivre à Gibraltar, j'ai rencontré le saint Rabbi Chem Tov Ben Oualid, le fils du tsaddik Rabbi Yitz'hak Ben Oualid Zatsal de Tétouan, qui m'a raconté une histoire qu'il avait vue de ses propres yeux.

C'était quand je me trouvais à Oran en 5603. Il y avait là un homme du nom d'Algali, qu'une maladie avait rendu infirme, si bien qu'il rampait tous les matins jusqu'à la synagogue, en s'appuyant sur les mains et en se propulsant petit à petit, comme le font les tout-petits, et il mettait les mains dans des chaussures de cuir pour les protéger.

Il avait l'habitude de s'asseoir à l'entrée de la synagogue de l'intérieur, et de dire des psaumes toute la journée, et ceux qui sortaient de la synagogue lui donnaient une pièce pour qu'il puisse vivre ainsi que sa famille. Comme sa maladie durait depuis environ vingt-quatre ans, ses mains et ses jambes s'étaient affaiblies au point de devenir comme de légers roseaux atrophiés. Son visage était devenu sinistre, sans aucun attrait.

Un beau jour, à Roch 'Hodech Av 5603, après la prière, Rabbi Chem Tov entendit que tout le monde racontait qu'Algali avait miraculeusement guéri. Comme il le connaissait, il ne crut pas cette rumeur extraordinaire.

Il se rendit donc chez son ami Sneor Yéhouda HaLévi et lui dit : « Yéhouda, viens avec moi voir ce miracle-là ! »

Les deux partirent et trouvèrent la chambre d'Algali remplie de monde comme s'il y avait une circoncision. Ils se frayèrent un chemin et le virent assis sur une chaise haute comme un marié sous la 'houpa, le visage rayonnant. Ils ne purent échanger avec lui un seul mot à cause de la foule qui entrainait et sortait.

Rabbi Chem Tov dit à son ami : « Sneor, allons-nous en, nous reviendrons chez lui une autre fois. »

Sneor accepta, et ils revinrent après la prière de min'ha.

Quand ils furent assis devant lui, Rabbi Chem Tov lui demanda : « Raconte-moi donc exactement ce qui s'est passé. »

Algali se mit à raconter : « Hier, la veille de Roch 'Hodech, j'étais en train de jeûner comme à mon habitude toutes les veilles de Roch 'Hodech, et je disais des psaumes à la synagogue. Pendant ce temps-là, je me suis endormi. En rêve, j'ai vu un homme en face de moi, avec un vêtement de tissu, enveloppé de blanc, qui me dit : « Sache qu'est arrivé le moment où le Saint, béni soit-Il a pitié de toi et te guérit. »

J'ai répondu : « Je vous prie, dites-moi votre nom. »

Il m'a dit : « Baroukh », et je me suis réveillé.

Je me suis dit : ce n'est qu'un rêve, rien du tout. Je suis retourné à mon étude jusqu'à après la prière d'arvit. J'ai rampé jusque chez moi, j'ai mangé un peu pour rompre le jeûne, et je suis allé me coucher. Au milieu de la nuit, voilà que Baroukh se tient en face de moi.

Il me dit : « Debout, lève-toi sur tes jambes ! »

Je réponds : « Seigneur, je ne peux pas. Il y a plus de vingt ans que je suis infirme. »

Il me dit : « Je t'ai annoncé que le moment de ta guérison était arrivé ! »

Je réponds : « Je ne peux pas, et si vous ne me croyez pas, regardez l'état dans lequel sont mes jambes. »

L'homme revêtu de tissu m'a pris sous les aisselles, m'a soulevé de mon lit et m'a placé au milieu de la pièce. Je me suis réveillé, et je me trouvais debout tout éveillé, les genoux s'entrechoquant de peur, tremblant de tous mes os, et la maison était comme une torche enflammée !

J'ai appelé ma femme avec émotion et je lui ai dit : « Regarde, je suis guéri ! »

Mais ma femme ne l'a pas cru, elle l'a nié d'un souffle et m'a répondu dans son sommeil : « Continue à dormir, ce n'est qu'un rêve sans importance. »

Je lui ai dit : « Lève-toi, réveille-toi, je te parle en vrai et non dans un rêve. »

Elle s'est levée et n'a pas pu supporter l'intensité de la chaleur, car la maison était comme une torche enflammée. Elle a ouvert les portes, et elle m'a vu debout en train de trembler. Nous étions tellement pauvres qu'elle n'avait rien à me donner pour me reconforter. Elle a appelé à grande voix, et les voisins sont venus voir ce grand miracle de Hachem et m'ont apporté un peu de café et d'alcool pour me remonter.

Rabbi Chem Tov a témoigné que lorsqu'il avait examiné ses mains et ses pieds, qui étaient rabougris et atrophiés, ils étaient aussi sains et en bon état que ceux d'un homme de trente ans, et son visage brillait comme celui d'un marié sous la 'houpa.

On a appelé les médecins à la maison, ils ont examiné tous ses membres et ont dit à l'unanimité qu'ils n'avaient jamais vu pareille chose de leur vie !

Algali a raconté à Rabbi Chem Tov que ce n'était pas la première fois qu'il avait vu ce personnage merveilleux. Auparavant, il s'était révélé à lui au moment de la conquête française. C'était une époque de détresse et d'agitation, un moment de guerre et de combats, et les ennemis arabes voulaient profiter des troubles pour faire des ravages et tuer les juifs de la communauté. La peur était terrible et tout le monde tremblait.

Algali se trouvait à la synagogue et disait des psaumes comme à son habitude. Il s'était endormi à ce moment-là, et avait vu l'homme vêtu de tissus passer et annoncer dans les rues de la ville : « Hachem protège Israël ! »

Il s'était réveillé et avait raconté son rêve, et on ne l'avait pas cru. Effectivement, ce qu'il avait vu s'est produit, c'étaient les ennemis qui avaient connu une défaite cuisante, et c'étaient eux qui avaient été tués et pillés.

C'est le gaon Rabbi Raphaël HaMalakh Maman Zatsal qui a témoigné de tout cela au nom du gaon Rabbi Chem Tov Ben Oualid Zatsal, et il termine son rapport écrit en disant : « Tout cela m'a été raconté directement par la 'hakham en question, qui en a été témoin de ses propres yeux. Il m'a également dit qu'après cette histoire, les gens de la ville avaient fait à l'endroit où il était assis à la synagogue une sorte de dais où ils avaient placé un verre d'huile qui brûlait toute la journée, et on l'appelait le verre d'Eliahou zakhour letov. »

Garde ta Langue

Même à ses parents

Il est interdit de raconter une médisance même à son père, sa mère ou son Rav, en leur racontant ce que d'autres ont dit sur eux. Il est aussi interdit de raconter entre un homme et sa femme, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte.

« Parle aux cohanim fils d'Aharon, et dis-leur : » (21, 1)

C'est ce qui est écrit dans le verset : « La crainte de Hachem est pure, elle subsiste à jamais ». Puisque Aharon craignait D., il a mérité que lui soit donnée ce passage qui subsistera à jamais. De quoi s'agit-il ? Du passage qui traite du mort, comme il est dit « Parle aux cohanim » (Vayikra Rabba 26, 6).

Quel est le rapport entre le verset « La crainte de Hachem est pure » et la loi sur l'impureté du mort qui concerne les cohanim ?

L'auteur du Melo Ha'Omer explique : Rabbi Pin'has Ben Yaïr a dit que la pureté mène à la crainte de la faute ('Avoda Zara 20b), ce qui signifie que la crainte de la faute doit être précédée par un certain niveau de pureté.

Or puisque Aharon était empreint de crainte divine, il a été récompensé mesure pour mesure : on lui a consacré le passage relatif au mort, dans lequel lui et ses descendants ont reçu l'ordre de ne pas se rendre impurs par le contact avec un mort.

« Ils ne feront point de tonsure... Ils doivent rester saints » (21, 5-6)

Le Maharil Diskin explique le rapport entre l'interdiction de se raser et la sainteté : les idolâtres ont l'habitude de changer leur aspect pour que tout le monde remarque qu'ils sont différents et importants. Pourquoi ? Parce que sans ces signes extérieurs, on ne remarquera pas qu'ils sont différents des autres, qui eux aussi commettent toutes les abominations existantes.

En revanche, les cohanim n'ont pas besoin de signe extérieur (se raser ou pratiquer une incision sur leur chair) pour qu'on s'aperçoive qu'ils sont plus élevés que le reste du peuple. En effet, de toute façon « ils doivent rester saints » et sont reconnus par leurs bonnes actions.

« Si la fille d'un cohen se déshonore par la prostitution, c'est son père qu'elle déshonore » (21, 9)

La faute en elle-même n'est-elle pas suffisamment grave pour que le texte ait besoin d'ajouter que c'est son père, le cohen, qu'elle déshonore ?

Les Drachot HaRan expliquent pourquoi Avraham a préféré les habitants de 'Haran à ceux de Canaan, alors qu'ils étaient eux aussi des idolâtres. C'est que les habitants de Canaan étaient enfoncés dans les mauvaises midot et débauchés, or cela se transmet de père en fils. A l'inverse, l'idolâtrie est une faute que l'on commet par la réflexion et la logique, et elle n'est pas héréditaire.

C'est pourquoi la Torah dit « Si la fille d'un cohen se déshonore par la prostitution » : puisque ses mauvaises midot et sa débauche témoignent d'une caractéristique qu'elle a reçu en héritage, « c'est son père qu'elle déshonore ».

« Vous n'égorgerez pas l'animal avec son petit le même jour » (22, 28)

Le Ramban en donne la raison : c'est pour que nous n'ayons pas un cœur cruel et sans pitié.

En effet, la cruauté peut s'emparer de l'âme humaine, par exemple chez les bouchers qui égorgent les grands taureaux et les ânes, qui sont des hommes de sang, capables d'immoler des hommes avec une grande cruauté. C'est pourquoi il est dit « Le meilleur des bouchers est le complice d'Amalek. »

« Ces mitsvot qui concernent les bêtes et les oiseaux ne sont pas une marque de pitié pour eux. Elles sont plutôt des décrets pour nous, visant à nous guider et à nous enseigner les bonnes midot. »

« Quelqu'un de ta descendance » (21, 17)

Ce verset n'est pas écrit de la même façon qu'au début de la paracha, ni sur le même modèle que le passage qui suit « Avertis Aharon et ses fils de s'écarter », ni de la même façon que le passage relatif au vin et à l'alcool (Vayikra 10, 9) « toi non plus que tes fils ». Dans tous ces cas, il est question d'Aharon et de « ses fils ».

Peut-être que Hachem a voulu dire qu'Aharon et ses fils n'étaient évidemment pas porteurs des défauts mentionnés dans ce passage, c'est pourquoi Il n'a évoqué ni lui, ni ses fils, mais seulement « ta descendance ».

Sur la voie des avot

Enraciner la mida de modestie dans notre sacrifice

« N'en faites pas une couronne pour vous glorifier, ni un instrument pour travailler en votre faveur. »

Voici un grand principe dans l'étude de la Torah : lorsqu'on étudie avec orgueil, cette Torah ne subsiste pas. En effet, il faut faire preuve d'une grande humilité au moment de l'étude, et c'est en se repentant avant de se mettre à étudier qu'on atteindra cette humilité. J'ai vu dans une petite brochure du Rav Elimélekh de Lizensk zatsal (paragraphe 10) que chacun doit se repentir totalement avant de se mettre à étudier. Mais si nous n'examinons pas nos actes avant d'étudier, la Torah ne subsistera pas chez nous, comme il est dit (Psaumes 50, 16-17) : « D. a dit au méchant : qu'as-tu à parler de Mes lois ? », en d'autres termes : « Tu détestes pourtant la loi morale, et rejettes avec dédain Mes paroles. » Or qui est l'impie que Hachem déteste ? Celui qui s'enorgueillit, selon l'enseignement de nos Sages (Sota 5a) qui mettent dans la bouche de Hachem : « L'arrogant et Moi ne pouvons résider ensemble dans le monde. » C'est pourquoi, détestant la loi morale, il n'a pas de part dans la sainte Torah.

Un jour, je suis entré chez mon maître Rabbi 'Haïm Shemouël Lopian zatsal, et il m'a dit qu'il était en train d'écrire un livre sur le Chav Chemateta de l'auteur du Ketsot Ha'Hochen zatsal. Il a ajouté : « Sache que ce saint Rav, à chaque fois qu'il se mettait à étudier, avant de commencer à ouvrir le livre, s'isolait, faisait son examen de conscience et répétait : « D. a dit au méchant : qu'as-tu à parler de Mes lois ? » Il le faisait parce qu'il savait que d'après son niveau, il n'était pas digne d'étudier la sainte Torah. C'est pourquoi à chaque fois qu'il se mettait à étudier, il se réprimandait lui-même, réfléchissait sur ses actes et se repentait, afin d'enraciner en lui l'humilité. Ainsi, il a mérité de grandir et d'écrire de précieux livres comme « Ketsot Ha'Hochen » et « Chav Chemateta », car il avait étudié la Torah avec une grande humilité. (La crainte du Ciel de l'auteur de « Ketsot Ha'Hochen » l'a mené à écrire une introduction à « Chav Chemateta » qui est remplie de ferveur.)

Mon maître zatsal m'a dit que s'il en était ainsi de l'auteur du « Ketsot Ha'Hochen », à plus forte raison nous devons nous réprimander avant d'étudier, pour que la Torah subsiste en nous. Mais à cause de nos nombreuses fautes, c'est l'inverse qui se produit, et nous constatons que lorsque les gens viennent étudier au beit hamidrach, avant d'entrer ils donnent quelques coups de téléphone, fument une ou deux cigarettes, puis rentrent au beit hamidrach, bavardent un peu avec leur 'havrouta sur des sujets d'actualité, ainsi que sur ce qui se passe au travail et à la maison. Ensuite seulement ils ouvrent un livre pour étudier, et il ne reste du temps fixé que la moitié et peut-être moins. C'est cela leur préparation à l'étude : au lieu de se concentrer avec ferveur, on passe ses journées dans des vanités, sans que personne y prenne garde.

Dans son livre « Alei Chour », la machguia'h gaon et tsaddik Rabbi Chelomo Wolbe רצ"ב fait souvent remarquer que l'absence d'une action toute simple, comme d'être le premier à saluer, peut constituer un facteur significatif de gêne dans les rapports amicaux entre amis ou à l'intérieur du couple. Habituellement, le Rav attend de ses élèves qu'ils se rapprochent de lui et lui exposent leurs doutes et leurs problèmes, alors que l'élève attend de son Rav qu'il lui donne une occasion de s'exprimer. Ou bien, le Rav attend que sa communauté lui demande des conseils et se plie à sa discipline, alors que la communauté attend les initiatives du Rav pour être davantage mêlé à la vie communautaire. Pendant ce temps-là, un fossé se creuse entre eux, alors qu'en réalité, dans tout cela il ne manque que le principe qui consiste à saluer le premier. C'est toi qui dois commencer !

Le livre « Ya'hid Védoro » parle du gaon et tsaddik Rabbi Mordekhaï Zuckerman רצ"ל, qui donnait des directives remplies d'intelligence et de sagesse.

Un fiancé est venu le trouver avant son mariage pour lui demander « une habitude qui soit bonne pour toute la vie ». Il lui a répondu par ces quelques mots : « Ta vie passe en premier ! » « C'est-à-dire ? », s'étonna le jeune homme.

Rabbi Mordekhaï lui expliqua :

La halakha décrète que « ta vie passe en premier » (Baba Metsia 62a), mais nous devons savoir qu'en dehors de la « vie » elle-même, dans tous les domaines, tout doit passer avant soi. L'homme pense qu'il passe avant tout, mais il doit savoir que tout passe avant lui, et que seule sa vie passe en premier. Par exemple, si on se demande si l'on doit faire un vêtement pour soi-même ou pour l'autre, il faut le faire pour l'autre, parce qu'il faut toujours faire passer l'autre en premier, il faut être quelqu'un qui donne.

Certes, c'est un travail difficile pour la vie entière, mais qui change la vie entière. Un foyer qui vit en accord avec ce principe est un foyer complètement différent. La bonne influence d'un tel foyer sur les enfants est indescriptible, car la meilleure éducation est celle de l'exemple : ce que l'on voit chez les parents !

Comment se comporter lorsqu'il y a des désaccords ?

Rabbi Mordekhaï donne le conseil suivant : en général, il se passe l'une de deux choses, ou bien éclate une querelle, et ce n'est évidemment pas bien, ou bien l'une des parties ne veut pas rentrer en conflit, c'est pourquoi elle ravale ses arguments et se tait, et cela n'est pas bon non plus ! Combien de temps peut-on se taire ? En fin de compte, tout éclatera avec d'autant plus de violence, et alors la récompense de s'être tu pendant si longtemps sera annulée par la perte de cette explosion !

Mais la bonne voie est, comme nous le disons dans la prière sur les anges : « avec un langage clair et agréable ». En général, si l'on parle avec « un langage clair », ce n'est pas « agréable » à entendre. Alors que si l'on parle « agréablement », ce n'est pas assez « clair ». Mais il faut apprendre à parler « avec un langage clair et agréable ». S'il y a des objections, on peut et on doit les exprimer « avec un langage clair », mais aussi « agréable ».

La tarte du chalom bayit

Un jour, un homme et une femme se présentèrent devant le Rav de l'endroit pour qu'il leur organise un guett. Après avoir entendu le but de leur visite, le Rav entreprit de les réconcilier.

Le mari, qui était un homme très simple et naïf, tenait bon : il est impossible de vivre avec cette femme, qui fait une tarte dont je n'ai pas beaucoup de plaisir, ce qui ne me permet pas d'accomplir la mitsva d'« oneg Chabbat » comme il faut. Pendant tous les jours de la semaine, je travaille dur pour gagner ma vie et je me contente de manger du pain sec. Pendant tous les jours de la semaine, je mange peu et mal pour que la nourriture du Chabbat soit un plaisir, un « oneg ».

Et voilà que cette femme me prive de ce plaisir. Quand je reviens de la synagogue après la prière le Chabbat matin, je fais kidouch, je me lave les mains et je me mets à table. Et elle, cette femme-là, me sert du poisson farci, du foie haché avec de l'oignon, du cholent, et ensuite une bonne part de poulet ou de veau, un morceau très respectable. Mais le malheur, c'est que quand ma femme me sert ensuite la tarte, je n'ai plus d'appétit, et je n'en profite presque pas.

Et maintenant, termine le mari, que le Rav me dise lui-même si je peux et si je dois vivre avec une femme comme cela, qui annule le plaisir de mon Chabbat ? Non ! Je ne peux plus continuer à vivre avec elle et je veux divorcer. »

Un léger sourire passa sur les lèvres du tsaddik et il se tourna vers la femme pour entendre sa réponse.

« Saint Rabbi ! répondit la femme. Ce mari, dès qu'il a dit le kidouch, me demande de placer immédiatement la tarte sur la table, alors que moi, qui suis une femme simple, je suis la coutume de mes ancêtres : on mange d'abord du poisson farci, du foie haché avec de l'oignon, du « cholent », et ensuite de la viande bouillie ou rôtie, et on termine le repas par la tarte. »

Le tsaddik leur adressa alors la proposition suivante : « J'ai trouvé une bonne idée pour vous réconcilier. Désormais, Madame va préparer le vendredi deux tartes : l'une pour être mangée après le kidouch, et l'autre à la fin du repas. »

Cette solution leur plut à tous les deux, ils se réconcilièrent et la paix revint dans leur foyer.

Depuis, on prit l'habitude dans la maison du tsaddik ainsi que chez sa descendance de préparer deux tartes pour le Chabbat, et on appelait la tarte destinée à être mangée après le kidouch « la tarte du chalom bayit »...

Nous étions blancs et beaux

Une femme se présenta chez le Maguid de Kojnitz en pleurant amèrement parce que son mari l'avait abandonnée, sous prétexte qu'elle était noire et que cela le dégoûtait, après qu'elle avait travaillé pour lui pendant toute sa jeunesse.

Le Maguid lui demanda : « Peut-être qu'il a raison ? »

La femme répondit en protestant : « Et qu'est-ce que j'étais à ses yeux après le mariage ? »

Alors, le Maguid leva les yeux vers le ciel et dit : « Maître du monde ! Je te prie, souviens-toi de cette femme qui ressemble à l'assemblée d'Israël. Nous sommes noirs à Tes yeux aujourd'hui, mais Tu as bien fait de nous Ta fiancée au mont Sinaï, et nous étions blancs et beaux ? Pourquoi nous as-Tu maintenant renvoyés de devant Toi ? »